



Fédération Française des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile

Téléphone 364.51

SIÈGE SOCIAL : 39, Rue Henri-Carrette — ROUBAIX

Téléphone 364.51

Circulaire Féderale N° 128

Roubaix, le 5 Janvier 1938

SOUHAITS POUR 1938

Malgré les difficultés de l'heure, nous présentons à tous nos syndicats, à tous nos militants, à leurs familles, nos meilleurs souhaits pour 1938.

En partie, cette année, sera ce que nos militants la feront. Nous savons que l'on peut compter sur eux.

Et Dieu fera alors fructifier les efforts de tous ceux qui travaillent avec toute leur bonne volonté.

LA SITUATION GÉNÉRALE TEXTILE

Quelques syndicats seulement ont répondu à notre circulaire 127, concernant le renouvellement des Conventions et la situation du Coût de la Vie.

Nous devons regretter l'abstention de la plupart de nos syndicats. Il serait dangereux en ce moment de ne pas surveiller la situation : le Coût de la vie monte sans cesse, la plupart des Conventions sont en voie de révision.

D'autre part, d'amples mouvements ouvriers sont susceptibles de se prononcer dans le Textile, témoin le Textile du Nord.

Nous faisons donc un sérieux appel à nos syndicats pour renseigner la Fédération sur leurs difficultés.

Les Cotisations Fédérales

Nous prions également nos syndicats textiles de bien vouloir régler les cotisations fédérales pour l'année 1938.

Cette cotisation a été fixée à 2 Francs par an et par membre et doit être calculée sur les effectifs au 1^{er} Octobre 1937. Elle est la plus faible des cotisations fédérales. Si elle a été relevée à ce taux, c'est pour établir un programme indispensable, déjà en partie réalisé. Et cependant, cette cotisation est loin de nous fournir les possibilités dont la Fédération textile (C.G.T.) profite.

Nos syndicats nous enlèveraient une réelle préoccupation, s'ils voulaient bien de suite nous faire le versement de cette cotisation. Prière de la verser exclusivement par le moyen du Compte-chèques BLAIN 275,95 LILLE. Eviter les mandats au nom de la Fédération qui ne peuvent pas être touchés.

Le Secrétaire Général :
Louis BLAIN

5 Janvier 1938

QUESTIONNAIRE

Nom et adresse du Syndicat :

Union à laquelle le Syndicat est rattaché :

Les cotisations fédérales sont-elles payées directement par le Syndicat ou par l'Union indiquée ci-dessus ?

Si vous avez des Sections Syndicales déclarées, nous indiquer leurs titres et leurs nombres d'adhérents respectifs.

Nom de syndiqués cotisants au 1er Octobre 1937 :

quel Comité Professionnel Régional votre Syndicat fait-il partie ?

COMITES REGIONAUX PROFESSIONNELS

Afin de perfectionner l'organisation des Comités Régionaux Professionnels, le Bureau Fédéral a décidé de demander à ces Comités de désigner parmi leurs membres : un camarade pour l'Industrie de la Rayonne

de la Laine

de la Bonneterie

du Coton

Nous vous prions de nous transmettre ces noms avec adresses personnelles.

Ces camarades seront en rapports directs avec la Fédération Textile et également avec les différents membres du Bureau Fédéral qui se spécialisent dans chacune des branches indiquées :

Benoit LAYUD	39, Cours Morand - LYON, pour la Soierie et la Rayonne
Louis BLAIN	39, rue Henri-Carrette - ROUBAIX, pour l'Industrie de la Laine
GAUDRON	23, rue Raymond Poincaré - TROYES, pour la Bonneterie
Roger GUYOT	3, rue de la Maix - EPINAL, pour l'Industrie du Coton

PROPAGANDE

Les difficultés du Textile du Nord empêchent en ce moment notre ami Louis BLAIN de se livrer à quelques tournées d'information et de propagande envisagées. Il faut espérer que ces difficultés s'aplaniront et qu'ainsi les tournées pourront être entreprises. Nous demandons à nos camarades de songer à faire toutes propositions au Secrétaire Fédéral.

P.S.- Nous insistons sur la nécessité de remplir ce questionnaire et de nous le retourner pour le 20 Janvier prochain.



Fédération Française des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile

Téléphone 364.51

SIÈGE SOCIAL : 39, Rue Henri-Carrette — ROUBAIX

Téléphone 364.51

Circulaire Fédérale N° 129

Roubaix, le 4 Février 1938

MORT DU Dr THIELE

O'est avec une douloureuse stupeur que nous avons appris la mort du Docteur THIELE, Conseiller juridique et l'un des principaux représentants des Syndicats Chrétiens d'Alsace-Lorraine.

Nous ne pouvons pas oublier ici les services que le Docteur THIELE a rendu à notre Fédération Textile. Il a notamment représenté, à différentes reprises, les Groupements textiles d'Alsace-Lorraine à notre Bureau fédéral.

Au Congrès International des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile qui s'est tenu en Septembre 1937 à Paris, le Dr THIELE a présenté un remarquable rapport sur la situation mondiale de l'Industrie Textile et il fut un excellent interprète entre les différentes délégations nationales.

Dans l'impossibilité de se faire représenter aux funérailles, la Fédération Textile a adressé par télégramme à Madame THIELE, à sa nombreuse famille et aux Organisations d'Alsace-Lorraine, nos sentiments chrétiens de sympathie douloureusement attristée.

LA QUESTION DES SALAIRES DANS LE NORD

L'on sait l'importance du différend qui a opposé, dans le Nord, les Syndicats ouvriers aux Syndicats patronaux au sujet des salaires et à l'occasion de la publication de l'indice du Coût de la Vie. Ce différend risquait de provoquer une grève de 200.000 ouvriers textiles dans la région.

Fort heureusement, les syndicats patronaux de Lille, d'Armentières, le Groupement Interprofessionnel de Roubaix-Tourcoing (section Textile) acceptèrent la sentence surarbitrale de M. l'Intendant Général BERNARD.

Restait la Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers. Ce groupement décida ensuite d'appliquer les augmentations de salaires et d'allocations familiales

prévues à l'arbitrage. Ainsi le conflit était écarté. La Fédération a eu l'occasion de prendre une part extrêmement active à la solution.

Comme nous l'indiquions dans la Circulaire 123, nous insistons vivement pour que la Fédération soit prévenue rapidement des différends qui peuvent s'élever en certaines régions, au sujet de renouvellement des Conventions ou des Salaires.

REPPONSES A NOTRE QUESTIONNAIRE

Un bon nombre de syndicats ont répondu à notre questionnaire relatif au titre, adresse du syndicat, Union à laquelle le Syndicat est rattaché, nombre de syndiqués, etc... Un nombre appréciable a réglé aussi ses cotisations pour 1938.

Nous remercions vivement ces syndicats, car ils facilitent ainsi considérablement notre tâche de documentation et de trésorerie. Nous invitons l'ensemble des syndicats à suivre un si bel exemple. Pour les cotisations, ne pas oublier de les verser exclusivement au Compte-Chèques : BLAIN 275 95 LILLE, et ne pas les envoyer au nom de la Fédération, cotisations qui ne pourraient pas être touchées.

Le Nord Social

Il ne faut pas oublier que le Nord Social est l'Organe officieux de la Fédération Textile. Grâce à sa parution hebdomadaire, les informations textiles peuvent arriver très rapidement à nos syndicats.

Dès lors, il convient que chacun de nos syndicats s'abonne au Nord Social. Pour cela, s'adresser directement à l'Administration du journal : 1, rue Saint-Genois - LILLE. Abonnement : 20 Frs par an - C/c 82-42 LILLE. Ne pas s'adresser pour cela à la Fédération, car les deux administrations sont totalement indépendantes.

Le Secrétaire Général :
Louis BLAIN

LA GREVE DE RIOTORT - Nous transmettons volontiers l'appel suivant qui est lancé par nos syndicats de la Loire et de la Haute-Loire.
La Fédération Textile a adressé une somme de 500 Frs en faveur des ouvriers lock-outés.



Fédération Française des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile

Téléphone 364.51

SIÈGE SOCIAL : 39, Rue Henri-Carrette — ROUBAIX

Téléphone 364.51

Circulaire fédérale N° 130

Roubaix, le 23 Février 1938

— COMMUNICATION IMPORTANTE —

M***** & Cher Camarade,

Nous prions tous les correspondants de nos Syndicats Textiles, et en particulier les trésoriers, de prendre note de ne plus envoyer désormais aucune somme au Compte chèque postal de notre regretté Secrétaire-Général Louis BLAIN.

Ce Compte Chèques était en effet un compte établi à son nom et nous pourrions avoir des difficultés très grandes si des sommes y parvenaient encore.

Nous demandons aux Syndicats Textiles d'adresser maintenant leurs versements et jusqu'à ce que de nouvelles dispositions soient prises à ce sujet, au Compte-chèques de l'Union Locale des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing : LILLE - 353 91

Nous vous prions d'agréer, M***** & Cher Camarade, l'assurance de notre entier dévouement.

Le Trésorier :
F. DECORNET



Fédération Française des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile

Téléphone 364.51

SIÈGE SOCIAL : 39, Rue Henri-Carrette — ROUBAIX

Téléphone 364.51

Circulaire Fédérale N° 131

Le 30 Mars 1938

M.....et Cher Camarade,

L'union Locale des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing a pris l'initiative d'ouvrir une souscription parmi ses syndiqués pour élever sur la tombe de Louis BLAIN, à Wattrelos, un monument qui perpétuera son souvenir.

Nous pensons que les Syndicats adhérents de la Fédération Textile seraient heureux de se joindre à nos camarades de Roubaix-Tourcoing pour cette souscription.

Ci-joint nous remettons un exemplaire de la photographie de notre Cher Secrétaire Général disparu. Les Syndicats adhérents qui désireraient pour leurs militants un certain nombre de ces photographies peuvent les demander à l'Union des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing, 39 rue Henri-Carrette à Roubaix.

De même les souscriptions pour le monument peuvent être adressées au Compte Chèque Postal Union Locale de Roubaix-Tourcoing: Lille 353 91

Veuillez agréer, M.....et Cher Camarade, l'assurance de notre cordial dévouement.

Le Président :
M. MERÉY

ELECTIONS PRUDHOMALES DE 1938

Syndicat de

INAUGURATION DU MONUMENT
DE LOUIS BLAIN

Syndicat

Nombre de délégués

(I) participeront à l'inauguration du monument, le 27 Novembre.

(I) participeront à la réunion du Bureau, le 26 Novembre.

Signature

(I) Rayer la mention inutile

Situation de la Fédération

La mort de notre Ami Louis BLAIN a affecté profondément et douloureusement le mouvement syndical chrétien de notre pays, et d'une façon particulière le centre textile de Roubaix-Tourcoing dont notre ami était l'animateur et le chef. Nous adressons aux militants de la métropole Textile nos chrétiennes condoléances et nous les assurons que le que le souvenir de notre cher militant disparu restera parmi nous.

La mort de Louis BLAIN a été douloureusement ressentie dans toute la Fédération où il avait acquis grâce à ses qualités d'intelligence et de cœur une place considérable. En dépit de son absence il faut cependant que la vie de la Fédération continue.

Le Bureau de la Fédération réuni à Paris le 19 Mars a examiné la situation créée par suite du décès de notre Ami. Il a désigné pour lui succéder, Albert MYNGERS, Secrétaire Général des Syndicats Libres d'Halluin (Nord)

Comités Régionaux Professionnels

Nous rappelons à nouveau à nos syndicats Textiles l'urgence de constituer ou d'adhérer à un Comité Professionnel. Nous estimons impossible de travailler sérieusement à l'élaboration des Conventions Collectives, à leur maintien et à leur renouvellement, si de tels comités ne sont créés partout.

Ces Comités se placeront sur le plan de l'arrondissement, du département ou de la région selon la densité industrielle et la densité syndicale qui sont très variables d'une région à l'autre.

Nous renvoyons nos militants aux circulaires fédérales précédentes.

Nous nous contentons de rappeler les noms des militants

responsables avec lesquels ces Comités professionnels auront à se tenir en contact :

Région du Sud-Est

(Soierie et Rayonne)

Benoît MAYOUD

39, cours Morand LYON

Région du Nord

(laine et bonneterie)

François DECORNET

39, rue Henri-Carrette R

Région du Nord

(toile, coton rubannerie)

Albert NYNGERS

78, rue Gustave Desmettr

HALLUIN

Région des Vosges

(coton)

Roger GUYOT

3, rue de la Paix EPINAL

Région champenoise

(bonneterie)

GAUDRON 23, rue Raymond

Poincaré TROYES

Région normande

(coton et draperie)

Melle LEPAGE à Rouen

Alsace (coton)

Camille BILGER à MULHOUSE

Nécessaires compléments

La liste ci-dessus vous montrera que plusieurs régions n'ont pas encore désigné de militants responsables pour représenter leur Comité Professionnel. Il s'agit en particulier de la région du Tarn et de la région de l'Ouest (Vendée - Maine & Loire)

Nous aimerions que ces deux régions s'organisent en vue du prochain congrès fédéral.

ENQUETE DE LA FEDERATION

Le Secrétaire fédéral serait heureux que chaque syndicat lui fit savoir quelles sentences arbitrales n'auraient pas été respectées dans l'Industrie Textile.

- a) Est-ce le syndicat patronal ou un syndicat ouvrier qui aurait refusé l'arbitrage
- b) Nom et adresse de la firme ou du syndicat.
- c) Nombre d'ouvriers occupés dans ces entreprises
- d) Quelles actions auraient été intentées pour obtenir le respect des décisions arbitrales
- e) Remarques de votre Syndicat sur ces arbitrages.

RAPPELS

(Note pour François DECORNET)

(Il s'agit ici du rappel des cotisations et du questionnaire relatif au titre, adresse du syndicat, Union à laquelle est rattaché le syndicat. Voir circulaire N° 129)

LES COLLABORATIONS NECESSAIRES

Le Secrétaire Général se permet d'insister amicalement auprès des militants responsables des syndicats textiles pour qu'ils ne négligent jamais de répondre le plus rapidement possible aux questions et enquêtes de la Fédération.

La vie fédérale dépend de la bonne volonté et du dévouement de tous les syndicats. Nous sommes des partisans de la collaboration. Il faut que nous en instaurions les méthodes d'abord parmi nous.

CONGRES FEDERAL

Le Bureau fédéral réuni à Paris le 9 Avril dernier, a fixé la date du Congrès Fédéral. Celui-ci aura lieu le 14 Mai à Paris, 28, place St Georges, au siège de la C.F.T.C. Vous trouverez ci-inclus l'ordre du jour élaboré par le Bureau

Le Secrétaire Général :
Albert MYNGERS.



Fédération Française des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile

Téléphone 364.51

SIÈGE SOCIAL : 39, Rue Henri-Carrette — ROUBAIX

Téléphone 364.51

Circulaire fédérale N° 133

HALLUIN, le 7 Octobre 1938

Chers Camarades,

Depuis notre dernière circulaire fédérale, les manifestations d'activité syndicale n'ont pas manqué. Elles ont été soudainement dépassées par les événements que nous venons de vivre. Maintenant que la paix nous semble assurée, et avec la paix internationale sans doute un peu la paix sociale, le temps est revenu de se remettre au travail sans tarder.

SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT DE LOUIS BLAIN.

Nous rappelons que l'inauguration du monument de notre camarade Louis BLAIN aura lieu à Wattrelos, le dimanche 27 Novembre. La circulaire N° 131 faisait appel à la souscription des syndicats affiliés pour l'érection de ce monument. Un certain nombre de syndicats ont déjà souscrit, mais tous voudront bien considérer comme un élémentaire devoir de reconnaissance de répondre sans tarder à cet appel. — Envoyer les fonds au Compte-Chèque Postal : 353-91 LILLE- Union des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing, 39, rue Henri-Carrette à ROUBAIX.

RAPPEL IMPORTANT ET URGENT.

Il y a des syndicats retardataires qui n'ont pas encore transmis leurs cotisations fédérales pour l'année 1938. Il est temps d'accomplir ce geste. Nous nous permettons d'insister pour que ce règlement se fasse sans retard, car il n'y a pas de vie fédérale possible sans paiement de cotisations. Ce principe, qui vaut pour toutes sociétés, pour tous syndicats, vaut dans la même mesure pour la Fédération.

ELECTIONS PRUDHOMALES.

Le début de Novembre verra dans bon nombre de nos centres textiles les élections pour les Conseils de Prud'Hommes.

Il importe que chaque Syndicat donne le maximum d'efforts pour que le chiffre de nos voix soit en progression marquée. Cette victoire morale aura des répercussions considérables. Il ne s'agit pas seulement de désigner des hommes à un tribunal professionnel, mais encore de faire une démonstration de force qui consolidera la liberté syndicale.

.....

LA SITUATION GENERALE TEXTILE.

Le Congrès fédéral de Mai dernier a pris des résolutions, dont vous trouverez le texte ci-inclus, qui ont fait l'objet d'une démarche auprès de Monsieur RAMADIER le 4 Juin dernier. Il importe de ne pas les perdre de vue. Tous les syndicats ont pour mission de s'en inspirer pour leur propagande et de les traduire sur le terrain pratique des réalités.

Ces résolutions peuvent utilement servir de thème aux voeux et résolutions des Assemblées Générales.

a) Salaires. -

Bien que des renseignements nous manquent, sur le mouvement des salaires dans la plupart des centres textiles, nous rappelons à titre d'information que dans la région du Nord, un arbitrage de Monsieur CAILLAUD, en date du 26 Août, a augmenté les salaires de 3 %, plus 0,50 % pour la politique familiale, alors que le coût de la vie avait augmenté de 5,98 %.

Fidèles à notre méthode qui consiste à nous en tenir strictement à la légalité, nous avons accepté cet arbitrage, en dépit du décalage qui existe maintenant entre la haussé du coût de la vie et la haussé des salaires, ceux-ci ayant augmenté en un an de 9 %, plus 1 1/2 % pour la politique familiale, pendant que le coût de la vie augmentait de 18 %.

B) Comités Régionaux et nationaux professionnels. -

Revenant sur nos circulaires précédentes, nous redisons l'urgence de la constitution des Comités régionaux professionnels. Il en émanera normalement des Comités nationaux professionnels : Comités de la laine, du coton, de la bonneterie, de la rayonne, etc....

Actuellement, le Comité National de la Bonneterie est en bonne voie de constitution. C'est notre camarade Charles CAUDRON de Troyes, qui en assume la Direction. Les syndicats intéressés ont sans doute déjà répondu au questionnaire rédigé au nom de ce Comité Professionnel.

Le Bureau de la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens du Textile, réuni à Lyon les 9 et 10 Septembre, insiste pour qu'on s'engage résolument dans cette voie afin de pouvoir procéder à des contacts internationaux entre Comités professionnels.

LIRE CECI ET EN TENIR COMPTE.

Il ne semble pas que les circulaires fédérales soient suffisamment lues ni qu'elles donnent lieu de la part des militants responsables, à un travail positif.

Notre circulaire précédente N° 132 contenait un questionnaire auquel, avec un ensemble impressionnant, on s'est abstenu de répondre.

La Fédération souffre très réellement de la lenteur ou de la négligence qu'on met à lui communiquer les renseignements utiles. De ce fait, la Fédération est dans l'impossibilité de se rendre suffisamment utile aux syndicats qui la consultent. Nous déplorons ce manque de liaison et de cohésion dans nos efforts.

Il est absolument indispensable que les syndicats communiquent très rapidement et spontanément toutes modifications aux Conventions collectives, aux salaires, ainsi que les mouvements professionnels ayant trait aux salaires et aux conditions de travail. La Fédération ne peut admettre que des conflits en cours puissent exister sans qu'elle en ait connaissance.

Avec l'espoir que d'une collaboration plus active entre nous découlera une vie plus intense de notre Fédération, pour le bien de tous, nous vous prions d'agréer, Chers Camarades, l'assurance de nos sentiments cordialement dévoués.

Le Secrétaire Général :
Albert MYNGERS

N.B. - Le Bureau de la Fédération, lors de sa réunion du 3 Septembre, a décidé de participer à l'inauguration du monument de notre camarade Louis BLAIN, le Dimanche 27 Novembre.

La veille, les membres se réuniront à Roubaix, au siège des Syndicats Libres, 39 rue Henri-Carrette. Les camarades qui pourraient se joindre à eux sont invités. - Il sera procédé à la visite de quelques sièges syndicaux importants, en France et en Belgique.



Fédération Française des Syndicats Chrétiens de l'Industrie Textile

Téléphone 364.51

SIÈGE SOCIAL : 39, Rue Henri-Carrette — ROUBAIX

Téléphone 364.51

Circulaire Fédérale N° 134

HALLUIN, le 14 Novembre 1938

INAUGURATION DU MONUMENT DE LOUIS BLAIN

Les Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing et des environs s'apprêtent à inaugurer solennellement le monument de notre regretté Secrétaire Général, Louis BLAIN. Les syndicats qui le peuvent sont invités à envoyer un ou plusieurs délégués à cette manifestation du souvenir et de la reconnaissance. Elle aura lieu le Dimanche 27 Novembre, à Wattrelos, à 10heures.

REUNION DU BUREAU ELARGI

A l'occasion de l'inauguration du monument de Louis BLAIN, le Bureau de la Fédération se réunira le samedi 26 Novembre à 14 heures, au Siège : 39, rue Henri-Carrette. Les délégués qui s'apprêtent à participer à la cérémonie de l'inauguration profiteront de ce déplacement pour assister à cette réunion du Bureau élargi.

Une visite des principaux centres syndicaux de la région est prévue dans le courant de l'après-midi. Une réception sera organisée dans la soirée, par les Syndicats Libres d'Halluin. Les délégués sont priés de bien vouloir envoyer leur adhésion au moyen du questionnaire ci-inclus.

COTISATIONS

Un certain nombre de nos syndicats ne nous ont pas encore adressé le montant de la cotisation de l'exercice 1938.

Nous demandons à ceux-ci de faire un effort pour libérer immédiatement la Fédération de ce souci, en nous faisant parvenir les versements pour le 1er Décembre au plus tard. Compte chèque postal : 353-91 LILLE. Union des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing.

EFFECTIFS

Afin de faciliter le travail des militants, il serait souhaitable que le recensement des effectifs cotisants se fasse à la date du 1er Octobre de chaque année, au lieu du 1er Janvier.

La C.F.T.C. demande les effectifs cotisants au 1er Octobre. Pourquoi ne pas unifier ce travail. Qu'en pensent les syndicats ?

ELECTIONS PRUD'HOMALES

Comme il importe que la Fédération soit tenue au courant des résultats obtenus dans chaque centre, les syndicats sont priés de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint. Les militants ne peuvent manquer de donner satisfaction à leur Fédération. Nous comptons sur eux.

NOTRE CAMPAGNE D'HIVER -

Il faut, de toute nécessité, que les syndicats organisent leur campagne d'hiver. Nous proposons les buts suivants :

Dans l'ordre professionnel -

Intervenir à temps pour le renouvellement des Conventions Collectives.- Ne pas perdre de vue la question des salaires si des augmentations s'imposent.

Agir, si possible, en faveur des bas salaires et pour le relèvement des allocations familiales.- Introduire le système des majorations d'allocations familiales quand la mère est au foyer.

Mettre au point les Comités professionnels. Nous conseillons de revoir les circulaires précédentes à ce sujet. Etudier l'extension obligatoire de Conventions Collectives.

Chaque syndicat se doit aussi de procéder à la mise au point exacte des salaires payés dans les différentes branches professionnelles textiles. Un relevé sera envoyé à la Fédération, même si aucune modification n'est intervenue depuis le dernier envoi.

Dans l'ordre administratif -

Veiller à ce que les Conseils syndicaux se réunissent régulièrement.

Etudier les moyens pratiques d'augmenter les cotisations syndicales, là où elles sont trop faibles. Veiller surtout à ce que celles-ci soient perçues très régulièrement. Il ne faut pas d'acoup dans ce travail. La perception des cotisations ne souffre aucun retard, aucune négligence. Au cours de cet hiver, les syndicats mettront sur pied un système régulier de perception des cotisations. C'est essentiel.

DEMARCHÉ AU MINISTÈRE DU TRAVAIL -

Une délégation des Syndicats Chrétiens de la soierie du Sud-Est a été reçue en audience le Mardi 25 Octobre, par M. POMARET, Ministre du Travail.

Cette entrevue avait pour but d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la triste situation dans laquelle se trouve plongée l'industrie de la soierie du Sud-est. Notre camarade MAYOUD a demandé qu'il soit fait droit aux revendications formulées par les syndicats chrétiens, tendant au respect intégral des tarifs minima prévus par la Convention et la sentence LACHAT. La délégation a insisté sur la nécessité de réunir la Commission mixte afin d'aboutir très rapidement à l'organisation de cette profession. Les syndicats chrétiens réclament cette organisation depuis 20 ans. Une solution urgente s'impose dans ce sens, si on ne veut pas assister à la disparition complète de cette branche industrielle.

Le Secrétaire Général :

A. MYNGERS